



WWW.SDPM.NET

SYNDICAT DE DEFENSE DES POLICIERS MUNICIPAUX

1^{ER} SYNDICAT NATIONAL PROFESSIONNEL

Le mercredi 13 novembre 2013

Le Député Jean-Marie MERCIER soutient le SDPM et l'armement des Policiers Municipaux



JEAN-MARIE SERMIER

DEPUTE DU JURA
CONSEILLER GENERAL
MAIRE DE CRAMANS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Cédric MICHEL
Président du SDPM
14 clos de la Haute Lande
33125 HOSTENS

Mes ref. : 131104 - 1218

Dole, le 4 novembre 2013

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier du 10 octobre dernier qui a retenu toute mon attention.

Depuis longtemps déjà, j'entretiens des relations étroites avec les services de la Police Municipale de la ville de Dole qui font un travail formidable en matière de maintien de la sécurité.

Sur le plan social, je suis intervenu à plusieurs reprises auprès des pouvoirs publics concernés afin que leur situation professionnelle soit mieux reconnue et revalorisée. Je regrette que l'Etat ne soit pas plus volontariste sur ce sujet pour imposer aux collectivités locales une juste évolution.

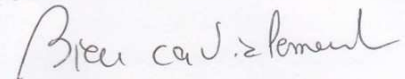
Sur le plan professionnel, leurs difficultés sont réelles pour pouvoir faire face à la délinquance avec plus d'efficacité.

Après discussion et réflexion, je suis donc favorable à armer les polices municipales dans un cadre réglementaire et de formation clairement défini - comme c'est le cas pour la police nationale sans que nos concitoyens ne s'en émeuvent pour autant.

Il ne s'agit pas là d'une quelconque dérive sécuritaire, mais d'un simple pragmatisme.

Je suis également très favorable à un fort développement de la vidéoprotection, accompagnée obligatoirement d'une salle de contrôle, afin de leur donner en plus un outil supplémentaire à l'appui de leurs interventions sur la voie publique. Et à les aider à assurer leur propre sécurité dans l'exercice de leur mission. Je déposerai d'ailleurs prochainement une proposition de loi dans ce sens.

Dans l'attente, et avec mes remerciements, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.


Jean-Marie SERMIER

Assemblée Nationale - 126, rue de l'Université - 75355 PARIS Cédex 07 SP - Tél. 01 40 63 60 00
Permanence Parlementaire : 15, Rue des Arènes - 39100 DOLE - Tél. 03 84 72 08 01
Site Internet : jm-sermier.fr - Contact : jmsermier-dole@wanadoo.fr

POUR SOUTENIR NOS ACTIONS ADHÉREZ AU SDPM !